

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 10 décembre 2013 à 19h00.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur  
Dany Quirion.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière,  
agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres  
du conseil. (19h20)

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-12-305** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur  
Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,  
d'adopter l'ordre du jour suivant et laisser le point varia (9) ouvert:

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4. VACANCES ACCUMULÉS**

**5. CHANGEMENT DE PRIX HEURE DE**

**6. HEURE DE GLACE : COURS DE PATIN**

**7. DOSSIER 533 RUE POULIN**

**8. DEMANDE AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ PATRIMONIAL**

**9. AUTRES ITEMS :**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 3. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

**2013-12-306** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à l'avis de convocation

### 4. VACANCES ACCUMULÉS

**2013-12-307** **Considérant** que la directrice générale a des vacances accumulés, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les vacances accumulés à la directrice générale.

### 5. CHANGEMENT DE PRIX HEURE DE GLACE

**2013-12-308** **Considérant** que les membres du comité des loisirs ont rencontré les élus le 9 décembre et ils ont formulé des demandes;

**Considérant** que dans leurs demandes, il fut mentionné de changer le prix de location de la glace pour le hockey bottine à 70.\$ par heure taxes incluses et le prix lors des tournois à 75\$ par heure taxes incluses,

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par Monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité des loisirs.

### 6. HEURE DE GLACE : COURS DE PATIN

**2013-12-309** **Considérant** qu'à la même rencontre le Comité des loisirs demande la gratuité de la glace pour monter un cours de patin aux jeunes;

**Pour ce motif**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser 8 heures de glace au Comité pour les cours de patin.

### 7. DOSSIER 533 RUE POULIN

**2013-12-310** **Attendu** que le 16 octobre 2012 le propriétaire du 533 rue Poulin a téléphoné à l'inspecteur municipal afin de lui faire mention que son service d'égout ne fonctionnait plus;

**Attendu** que l'inspecteur municipal a demandé les services de Bobby Cloutier, plombier, de passer la caméra dans le drain du propriétaire et que le drain était bloqué. Constatant le tout, monsieur Cloutier a débloqué le drain à la machine à pression pour ensuite repasser la caméra pour constater que le drain était débloqué;

**Attendu** que lors de cette intervention il y a eu ambiguïté entre le propriétaire et les employés de la municipalité à savoir qui déboursa la facture du plombier au montant de 505.32\$.

**Après** une rencontre avec les employés et discussion entre les élus, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de

annuler la facture du montant de 505.32\$ conditionnellement à ce que la facture de la 2<sup>e</sup> intervention soit acquittée au complet. .

#### **8. DEMANDE AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ PATRIMONIAL**

**2013-12-311**

**Considérant** que lors des grands vents le toit de la Maison Rouge fut très détérioré;

**Considérant** que le comité patrimonial demande une aide financière à la municipalité pour refaire le toit au printemps prochain;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire aux prévisions budgétaires un montant et lors des travaux de rénovation les élus décideront le montant qui sera versé à ce comité.

#### **9. VARIA**

Aucun sujet n'est ajouté.

#### **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

#### **11. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2013-12-312**

**Considérant** que tous les sujets ont été traités, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à cette assemblée à 20h00.

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.